ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

VISION sur le lac

AVRIL 2016

Nouveau programme de subvention pour l'achat de lames déchiqueteuses

p. 5

Soirée hommage aux bénévoles

p. 6

Inscription au camp d'été

p. 16

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Dame nature a entendu nos souhaits en nous livrant un hiver plus court et un printemps plus hâtif! C'est donc avec bonheur que la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac vous propose différentes activités pour égayer votre printemps et votre été! Je pense notamment au camp d'été, un rendez-vous inoubliable et enrichissant que vos enfants ne voudront pas manquer. Je vous rappelle que l'inscription a lieu du 4 avril au 8 mai.

C'est également le vendredi 15 avril, au centre communautaire, que se tiendra la Soirée hommage aux bénévoles. Le Service des loisirs et de la vie communautaire a préparé une soirée divertissante à souhait afin d'exprimer toute notre gratitude à nos généreux bénévoles!

Permettez-moi de lancer un appel aux amateurs de photos et à tous ceux et celles qui aiment saisir des clichés de nos magnifiques milieux de vie. C'est le retour du concours de photos pour le calendrier municipal 2017. Surveillez le site Web de la Ville pour toutes les informations.

Sur une note environnementale, je vous invite à une rencontre sur l'entretien écologique de votre pelouse, le 21 mai prochain, à 11 h, au centre communautaire. Notez que nous profiterons de l'occasion pour annoncer un nouveau programme de subvention pour l'achat de lames déchiqueteuses pour tracteurs et tondeuses à gazon, en plus de fournir gratuitement aux personnes présentes du compost pour embellir les plates-bandes et les jardins.

Enfin, encouragez vos jeunes de 12 ans et plus à participer bénévolement à la nouvelle patrouille verte de nos événements. Ce sera une belle expérience de vie et une façon agréable de contribuer à la qualité de l'environnement. De plus amples détails vous sont donnés plus loin dans ce bulletin municipal.

Prudence sur nos routes et surtout dans les zones scolaires!

La mairesse,

Me Sonia Paulus

VOTRE CONSEIL

François Robillard – DISTRICT 1
f.robillard@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca
Comité consultatif d'urbanisme
Conseil intermunicipal de transport des Laurentides
Comité des incendies
Services communautaires/loisirs
Tricentris Centre de tri

Jean-Guy Lajeunesse – DISTRICT 2
jg.lajeunesse@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca
Centre local de développement
Tricentris Centre de tri
Comité de la famille
Comité des travaux publics
Comité d'action et de protection de la Sablière

Yves Legault – DISTRICT 3
y.legault@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca
Conseil intermunicipal de transport des Laurentides
Comité des finances et administration
Office régional d'habitation
Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes
Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes
Comité des incendies
Comité de circulation

André Bessette – DISTRICT 4
a.bessette@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca
Responsable du suivi des projets :
- Construction de la nouvelle bibliothèque
- Complexe aquatique
- Partenariat aréna

Annie-Claude Lacombe – DISTRICT 5
ac.lacombe@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca
Comité consultatif d'urbanisme
Comité d'action et de protection de la Sablière
Services communautaires/loisirs
Pavillon de la Jeunesse
Comité de la famille

François Racine – DISTRICT 6
f.racine@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca
Comité sur les mesures d'urgence et la sécurité civile
Comité de circulation
Pavillon de la Jeunesse
Comité de sécurité publique
Comité des finances et administration

Me Sonia Paulus – MAIRESSE
s.paulus@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca
Préfète de la MRC de Deux-Montagnes – Conférence régionale des élus des Laurentides
Responsable du *Vision sur le Lac*
Comité de sécurité publique
Comité des travaux publics

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les prochaines séances du conseil municipal auront lieu à 20 h, le mercredi 13 avril, exceptionnellement le mardi 10 mai et le mercredi 8 juin à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

TABLE DES MATIÈRES

Votre conseil ..... p. 2
Mairie (Services aux citoyens) ..... p. 3
Actualités ..... p. 4
Arts et culture – bibliothèque ..... p. 8
Urbanisme ..... p. 13
Loisirs et vie communautaire ..... p. 14
Organismes ..... p. 20
Travaux publics ..... p. 24
Service de Police ..... p. 26
Service de sécurité incendie ..... p. 27

MAIRIE (SERVICES AUX CITOYENS)

SYSTÈME D'APPELS AUTOMATISÉS

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est dotée d'un système d'appels automatisés qui permet d'avertir les citoyens en cas d'urgence ou lorsque des messages importants doivent leur être transmis. Il s'agit d'un moyen de diffusion efficace et rapide de communication. Malheureusement, plusieurs citoyens ne profitent toujours pas de ce service municipal.

Si vous souhaitez vous inscrire ou simplement vérifier que vos coordonnées sont enregistrées dans le système, veuillez communiquer avec Mme Janik Juneau, responsable des communications et des relations avec les citoyens, au 450 472-7310, poste 109. Vous pouvez aussi envoyer un courriel à info@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca. Votre message devra inclure votre nom, votre adresse, le numéro de téléphone par lequel vous voulez être contacté et votre adresse électronique. Nous nous assurerons ainsi que vous recevez les prochains appels.

DÉJEUNERS DE LA MAIRESSE

Si vous souhaitez vous entretenir avec Me Paulus d'un sujet qui vous tient à cœur, d'un projet, d'une suggestion ou d'une problématique, vous êtes cordialement invité à participer aux déjeuners-causeries qui se tiennent à l'hôtel de ville le deuxième samedi de chaque mois, de 9 h 30 à 11 h. Les prochains Déjeuners de la mairesse auront lieu les samedis 9 avril, 14 mai et 11 juin. Joignez-vous à la discussion!

Veuillez confirmer votre présence en communiquant avec l'adjointe à la direction générale au 450 472-7310, poste 144.

ENVIRONNEMENT

Création d'un comité consultatif en environnement (appel à candidatures)

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac invite les résidents démontrant un intérêt marqué pour tout ce qui touche l'environnement à s'impliquer dans le comité consultatif sur l'environnement (CCE). Le rôle du comité consiste principalement à se pencher sur divers enjeux environnementaux et à recommander des orientations responsables au conseil de ville. Le comité peut également être appelé à collaborer aux diverses activités de sensibilisation relatives à l'environnement.

Composé de deux élus et de cinq résidents, le comité se réunit au moins une fois par mois. Le mandat est de deux ans avec la possibilité de le renouveler après l'échéance.

Les citoyens souhaitant se joindre au comité peuvent le faire en écrivant à l'adresse courriel suivante environnement@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca **d'ici le 30 avril**. Bien vouloir préciser en quelques lignes les raisons qui vous motivent à vouloir vous impliquer. Un membre du personnel de la Ville se chargera de donner suite aux demandes.

NOUVEAU

Vous pourrez dorénavant vous procurer du compost gratuitement dès le mois de mai pour embellir vos plates-bandes et vos jardins. Profitez de la séance d'information pour venir en récupérer au garage municipal et n'oubliez pas d'apporter votre pelle et un contenant. Les quantités se limitent à trois seaux de 20 litres par citoyen et l'accès est interdit aux camions et aux remorques. **Pour plus de renseignements sur la soirée d'information et sur les collectes, veuillez communiquer avec la Ville au 450 472-7310, poste 112 ou visitez le :**

www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca/environnement.

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

POUR UNE PATROUILLE VERTE AUX ÉVÉNEMENTS

La Ville est à la recherche de bénévoles de **12 ans et plus** pour mettre sur pied **une patrouille verte** lors de ses événements comme la **Fête nationale** et la **Fête de la famille**. Vous avez envie d'acquérir une expérience de **bénévolat** et d'être dans le **feu de l'action** lors d'événements majeurs? Vous désirez **faire votre part pour l'environnement** et vous êtes une personne sociable, dynamique et avenante? Joignez-vous à l'équipe en nous envoyant vos coordonnées à environnement@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca **d'ici le 15 mai** ou communiquez avec nous au 450 472-7310, au poste 112.

C'est avec plaisir que nous discuterons avec vous de votre future implication auprès de la patrouille. Entre autres tâches, vous serez appelé à informer et à sensibiliser les citoyens sur les matières organiques et à leur rappeler les bacs appropriés. Un système de rotation est prévu pour les horaires afin que les jeunes puissent aussi participer.

AIDE FINANCIÈRE

POUR L'ACHAT DE COUCHES RÉUTILISABLES

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est fière d'encourager l'utilisation de couches réutilisables afin de réduire l'enfouissement. Ainsi, elle accorde aux parents d'enfants de 18 mois et moins qui résident sur son territoire une aide financière pour l'achat de ce type de couches. En 2015, 38 nouvelles familles ont opté pour l'utilisation des couches réutilisables et ont reçu un remboursement dans le cadre de ce programme. Sur présentation d'une preuve d'achat (facture originale ou reçu de caisse valide d'un commerçant) de couches réutilisables d'une valeur de 200 $ et plus, avant les taxes, les familles participantes recevront un remboursement de 150 $ selon les fonds disponibles. Une limite d'un remboursement de couches réutilisables par enfant et par année civile s'applique. Si vous souhaitez obtenir un remboursement, téléchargez le formulaire approprié sur le site Web de la Ville et présentez-vous à l'hôtel de ville muni des documents demandés.

RENCONTRE D'INFORMATION ET LANCEMENT

D'UN NOUVEAU PROGRAMME DE SUBVENTION

Rencontre d'information au centre communautaire

Pelouse écologique, herbirecyclage et lames déchiqueteuses

L'entretien des pelouses préoccupe de nombreux citoyens qui désirent une pelouse verdoyante, mais qui respecte l'environnement. La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac tiendra pour la première fois une séance d'information sur les pelouses écologiques. Celle-ci aura lieu le **21 mai prochain à 11 h, au centre communautaire**. Les Marthelacquoises et les Marthelacquois sont invités à découvrir comment faire pousser une pelouse sans pesticides, sans engrais de synthèse et nécessitant peu d'eau. Facile d'entretien, la pelouse durable vous permet d'épargner du temps et de l'argent tout en minimisant votre empreinte écologique. Lors de cette rencontre, les grands principes de l'herbirecyclage seront présentés. À la fin de l'exposé, nous lancerons notre nouveau programme de subvention pour l'achat de lames déchiqueteuses.

Vous aurez aussi toute l'information sur le baril récupérateur d'eau de pluie ainsi que le composteur domestique.

TAXES MUNICIPALES 2016 Second versement

Nous vous rappelons que le second versement de votre compte de taxes municipales doit être effectué au plus tard le **mardi 1er juin prochain**. Prenez note qu'il est important de joindre le coupon détachable à votre paiement.

Versements suivants :

> 1er septembre
> 1er novembre

Pour obtenir plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de perception au 450 472-7310, poste 100.

Collecte des matières organiques

L'horaire régulier de la collecte des matières organiques reprendra à compter du lundi 4 avril. Il y aura donc une collecte tous les lundis.

Les services municipaux seront fermés en raison du congé suivant :

Journée nationale des patriotes : lundi 23 mai. Notez que les activités de loisirs et sportives seront en relâche. Pour toute urgence durant ce congé, veuillez communiquer avec la Sécurité publique au 450 974-5300.

SOIRÉE DES BÉNÉVOLES 2016

Selon la définition du dictionnaire français Larousse, le mot « bénévole » signifie : qui apporte son aide volontaire et sans être rémunéré. Pour nous, un bénévole, c'est beaucoup plus que ça. Un bénévole fait la force de notre communauté et contribue à la solidarité sociale. Un bénévole, c'est aussi et avant tout une personne de cœur, engagée et motivée à faire du bien autour d'elle.

Le conseil municipal trouve important de rendre hommage à ses bénévoles. Il désire leur dire MERCI, pour tous les gestes d'entraide qu'ils posent auprès des organismes et de la Ville pendant l'année. C'est pourquoi les membres du conseil les recevront pour le souper annuel de reconnaissance sous le thème *Le bénévolat, un geste gratuit, un impact collectif* le vendredi 15 avril à 17 h 30, au centre communautaire. Des invitations ont été envoyées et comme chaque année, une soirée festive de danse suivra l'excellent souper de style buffet. C'est dans une ambiance chaleureuse et conviviale que les lauréats de l'année 2015 seront dévoilés.

Au nom des membres du conseil, des organismes et des citoyens, merci, chers bénévoles, de votre générosité, de votre dévouement et de votre contribution auprès de notre communauté!

Fiers de soutenir notre collectivité
RECENSEMENT DE 2016

Emplois au recensement

Embauche de 35 000 personnes partout au Canada au Recensement de 2016

Période de l'emploi : du début de mars jusqu'à la fin de juillet 2016 (la date de début de l'emploi varie selon l'affectation)

Heures de travail : flexibles, mais le candidat doit s'engager à travailler au moins 20 heures par semaine

Taux de rémunération : 16,31 $ à 19,91 $ l'heure, plus les dépenses autorisées

Exigences : le candidat doit être âgé de 18 ans ou plus et autorisé à travailler au Canada

Postulez dès maintenant / Dites-le à un ami
www.recensement.gc.ca/emplois
1-877-325-2016
ATS (un appareil de télécommunications pour personnes sourdes) : 1-866-753-7083

Statistique Canada Statistics Canada
Canada

PROGRAMME *UNE NAISSANCE, DEUX ARBRES*

Le programme *Une naissance, deux arbres* est une initiative environnementale permettant aux parents de poser un geste écologique pour souligner l'arrivée de leur enfant. Sous certaines conditions d'admissibilité, les familles inscrites recevront une essence d'arbre préalablement choisie qu'ils devront planter sur leur propriété ou à l'intérieur des limites de la ville. Pour chaque arbre remis, un deuxième sera planté par la Ville dans une placette ou un espace vert du territoire.

Si vous souhaitez souscrire à ce programme, vous êtes invité à télécharger le formulaire d'inscription sur le site Web de la Ville, le http://www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca/programme-une-naissance-deux-arbres, et à vous présenter à l'hôtel de ville muni de ce formulaire rempli ainsi que des documents suivants :

- une pièce justificative indiquant la date de naissance ou d'adoption de l'enfant;
- un document prouvant que les parents ou l'un des deux parents étaient des résidents de Sainte-Marthe-sur-le-Lac au moment de la naissance ou de l'adoption;
- la carte du citoyen.

Afin de compléter l'inscription de votre enfant, vous devez faire parvenir une photographie en couleur de l'enfant qui sera par la suite utilisée pour produire le certificat à l'adresse suivante : m.poirier@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca. De préférence, la photographie doit être en format JPEG, avec des dimensions de 1 800 à 4 000 pixels et une résolution minimale de 300 ppp.

La cérémonie de remise des certificats est prévue en octobre et la distribution des arbres se fera la semaine suivant la remise. La date limite pour s'inscrire au programme est le vendredi **2 septembre**.

VIGILANCE AUPRÈS DES CHATS ERRANTS

En faisant une approximation qu'une chatte a en moyenne trois portées de quatre chatons (un total de 12 bébés) tous les ans, il est exact de calculer qu'après seulement quatre ans, cette femelle aura une descendance de 20 736 chats!

Ce calcul montre la vitesse de prolifération du chat. Il est donc de votre devoir de prendre les mesures nécessaires afin d'éviter des problèmes de chats errants sur notre territoire. Ainsi, pour empêcher les effets négatifs comme des dizaines de chats dans les cours arrières ou sur les balcons, il est de votre responsabilité de faire opérer votre animal domestique, surtout si vous le laissez se promener à l'extérieur. Dans ce genre de situation, il vaut mieux prévenir!

FÊTE NATIONALE 2016 avec Luc De Larochelière

DE LA BELLE VISITE AU PARC MUNICIPAL LE 24 JUIN!

Malgré le printemps qui vient à peine d'arriver, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac prépare depuis quelques semaines déjà les festivités de la Fête nationale. **Le 24 juin, dès 16 h, les citoyens pourront venir profiter des activités au parc Municipal.** Toute la famille est invitée à assister aux nombreux spectacles présentés sur la grande scène et à se promener sur le site où on retrouvera des jeux gonflables, des maquilleuses, de l'animation, plusieurs kiosques de restauration et un kiosque de vente de produits à l'effigie de la Fête nationale. La programmation complète vous sera dévoilée dans le *Vision sur le Lac* du mois de juin ainsi que sur notre site Internet.

L'ambiance au parc Municipal sera survoltée grâce à l'énergie de notre animateur pour la soirée **Tony La Sauce**. Ce dernier qui, avec ses « drums » et accompagné de son DJ, donnera également des prestations musicales. Le groupe **Les Frères à Ch'val**, reconnu pour leur populaire chanson «Mon voisin», sera aussi au rendez-vous le 24 juin. Tout de suite après la traditionnelle levée du drapeau, c'est l'auteur-compositeur-interprète **Luc De Larochelière** qui réalisera une performance enlevante au côté de ses musiciens. Ils vous feront danser et chanter sur leurs plus grands succès!

Ne manquez surtout pas ce rendez-vous incontournable, le 24 juin à compter de 16 h au parc Municipal de Sainte-Marthe-sur-le-Lac!

CONCOURS DE PHOTOS

POUR LE CALENDRIER MUNICIPAL 2017

Surveillez sur notre site Internet, dès le mois d'avril, pour tous les détails, les règlements du concours et le dévoilement de notre thématique.

Les photos gagnantes permettront d'illustrer notre calendrier 2017 et un prix sera remis à la photo « coup de cœur » choisie par notre jury. Que vous soyez des photographes amateurs ou professionnels, nous comptons sur votre participation!

INSCRIPTIONS EN LIGNE

Toutes les inscriptions aux activités d'animation de la bibliothèque sont dorénavant disponibles en ligne! Rendez-vous au www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca, dans la section *Bibliothèque*. Cliquez ensuite sur ***Activités de la bibliothèque***, et vous obtiendrez toutes les informations en la matière ainsi qu'un lien hypertexte vers la plateforme d'inscription. Il est important que la carte du citoyen de la personne qui s'inscrit soit valide. Si vous n'avez pas accès à Internet à la maison, trois postes Internet sont disponibles à la bibliothèque. N'hésitez pas à communiquer avec la bibliothèque si vous avez besoin d'aide pour vous inscrire : 450 472-7310, poste 101.

UNE NAISSANCE, UN LIVRE

Dès sa naissance, offrez à votre enfant un abonnement à la bibliothèque municipale, et inscrivez-le au *programme Une naissance, un livre*. Vous obtiendrez gratuitement un ensemble-cadeau comprenant un livre pour tout-petits des collections *Galette*, un disque de comptines incluant 10 chansons de *La montagne secrète*, le guide pour tout-petits de *Communication-Jeunesse*, et un exemplaire du magazine *Enfants Québec* pour papa et maman.

Les enfants âgés d'un an ou moins qui sont abonnés à la bibliothèque municipale sont admissibles au programme sur présentation d'une pièce justificative indiquant leur date de naissance.

Pour vous prévaloir de cette offre, vous n'avez qu'à vous présenter à la bibliothèque.

Renseignements :
450 472-7310, poste 101.

JOURNÉE MONDIALE DU LIVRE ET DU DROIT D'AUTEUR

Le samedi 23 avril prochain, dans le cadre de cette journée où le livre sera à l'honneur, votre bibliothèque municipale vous invite à participer à des activités spéciales! Les cinquantes premières familles usagées de la bibliothèque recevront une rose, symbole de cette journée ainsi qu'un recueil de textes créé pour cet événement (jusqu'à épuisement des quantités). De plus, la bibliothèque vous offre d'anciennes revues tout à fait gratuitement! Chaque abonné pourra choisir un maximum de cinq revues et devra les présenter au comptoir du prêt.

AVIS AUX RETARDATAIRES!
Une amnistie d'amende pour les retards sera également accordée ce jour-là à ceux et celles qui rapporteront des documents en retard. Profitez-en !

Entre 13 h et 15 h, l'activité *Lecture-doudou* sera animée par l'organisme *Lis avec moi*, pour les enfants de 0 à 5 ans. L'animateur fera découvrir aux enfants le livre sous toutes ses formes et couleurs. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire, l'animation se fera en continu au gré de l'arrivée des enfants. Tous les citoyens sont donc invités à venir à la bibliothèque le 23 avril prochain afin de participer à ces activités gratuites!

BÉBÉLITOUT

Cette activité présentée par le *Centre Marie-Ève* permet aux tout-petits de découvrir les livres à travers de très belles histoires qui leur sont racontées. Des jeux et des bricolages s'ajoutent à l'activité, toujours selon un thème amusant (saisons, fêtes, etc.).

Prochaines animations : les jeudis 14 avril et 16 juin à 10 h, à la bibliothèque, pour les 12 à 36 mois.

Inscription en ligne au www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca. Gratuit pour les citoyens, 5 $ pour les non-résidents. Votre enfant doit posséder une carte de citoyen ou du non-résident valide.

MINI-CONTES MUSICAUX POUR BÉBÉS

Les mini-contes musicaux permettent d'éveiller les sens des bébés à l'aide de chansons, d'instruments de musique, de livres en carton ou en tissu et d'objets à regarder ou à toucher. Les thèmes de cette activité sont en lien avec l'univers que connaissent les bébés : manger, faire dodo, prendre son bain, jouer, se faire câliner, etc. L'animatrice de cet atelier parent-enfants est formée en animation pour tout-petits.

Prochaines séances : Les samedis 14 mai et 16 juillet à 9 h 15, à la bibliothèque, pour les 6 à 18 mois.

Inscription en ligne au www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca. Gratuit pour les citoyens, 5 $ pour les non-résidents. Votre enfant doit posséder une carte de citoyen ou du non-résident valide.

HEURE DU CONTE (pour les 3 à 8 ans)

L'heure du conte est une belle activité culturelle et littéraire, qui comprend la lecture de contes et un bricolage selon une thématique amusante. Les enfants peuvent venir en pyjama et apporter leur toutou préféré!

L'inscription se fait en ligne au www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca ou par téléphone au 450 472-7310. La carte du citoyen valide est obligatoire. Gratuit pour les citoyens, 5 $ pour les non-résidents (carte du non-résident obligatoire).

LES CONTES DU PRINTEMPS
Mardi 19 avril à 18 h 30, au centre communautaire.

LES CONTES DES PETITS ARTISTES
Mardi 17 mai à 18 h 30, au centre communautaire.

ON JOUE DEHORS!
Mardi 21 juin à 18 h 30, au parc Municipal (près du chalet situé au 3100, rue Laurin. Au centre communautaire en cas de pluie).

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Lors des jours fériés

À l'occasion de Pâques, la bibliothèque municipale sera fermée le dimanche 27 mars et le lundi 28 mars. L'horaire habituel reprendra à compter du mardi 29 mars, dès 14 h.

Notez que le **lundi 23 mai, Journée nationale des patriotes, la bibliothèque sera fermée**. Pour éviter des frais de retard, la chute à livres demeure disponible pour recevoir vos documents.

Jusqu'au 31 mai 2016

Le lundi, mardi et jeudi, de 14 h à 20 h

Le mercredi et vendredi, de 10 h à 20 h

Le samedi, de 10 h à 16 h

Le dimanche, de 13 h à 16 h

Du 1er juin au 2 septembre 2016

Le lundi, mardi et jeudi, de 12 h à 20 h

Le mercredi et vendredi, de 10 h à 20 h

Le samedi, de 10 h à 16 h

Le dimanche, fermé

Renseignements :
450 472-7310, poste 101

NOUVEAUTÉS JEUNESSE

Zoélie l'allumette — Le garçon oublié

Auteure : Marie Potvin
Éditions : Les Malins
Résumé : « On m'appelle l'allumette. J'ai les oreilles en portes de grange. Mes parents ont oublié que j'existe. À part ma cousine Zabeth, je n'ai pas d'amis. Mais tout ça va changer! Le jour où quatre garçons diaboliques tentent de frotter mon visage avec du papier sablé pour voir si je suis une vraie allumette, un jeune inconnu bien mystérieux se porte à mon secours. Mon nouvel ami n'est pas un garçon ordinaire. Il m'appelle par mon prénom : Zoélie. Il ne se moque jamais de moi. Et il a besoin de mon aide. » *(source : Les Malins)*.

Crée des véhicules incroyables avec Lego

Auteur : Warren Elsmore
Éditions : Broquet
Résumé : « *Crée des véhicules incroyables avec LEGO* est un voyage parmi les modes de transport ingénieux dans le monde, depuis l'invention des premiers véhicules à roues jusqu'aux navettes du futur. Grâce aux briques LEGO, l'artiste Warren Elsmore et ses amis créent de merveilleuses scènes de transport sur route, sur rails, sur l'eau et dans les airs. Depuis la locomotive à vapeur jusqu'au train à grande vitesse (TGV) et depuis le vélocipède jusqu'au *scooter* à la mode, ces projets inspireront et informeront les lecteurs de tous âges, tout en leur proposant des faits et des anecdotes sur les innovations dans les modes de transport. Ce livre présente plus de 60 véhicules en briques LEGO et fournit des instructions précises pour les plus petits modèles, afin qu'on puisse les reproduire chez soi. » *(source : Broquet)*.

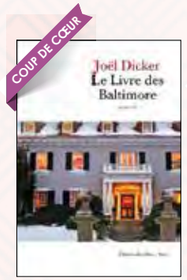

COUP DE CŒUR DU CLUB DE LECTURE DU MARDI

Le livre des Baltimore

Auteur : Joël Dicker
Éditions : De Fallois Paris
Résumé : Jusqu'au jour du Drame, il y avait deux familles Goldman. Les Goldman-de-Baltimore et les Goldman-de-Montclair. Les Goldman-de-Montclair, dont est issu Marcus Goldman, l'auteur de *La Vérité sur l'Affaire Harry Quebert*, sont une famille de la classe moyenne, habitant une petite maison à Montclair, dans le New Jersey. Les Goldman-de-Baltimore sont une famille prospère à qui tout sourit, vivant dans une luxueuse maison d'une banlieue riche de Baltimore, à qui Marcus vouait une admiration sans bornes. Les événements de cette saga familiale se dramatisent d'un chapitre à l'autre. Les personnages nous inspirent du respect et de l'attachement. Le personnage principal, Marcus Goldman, raconte la déchéance de la famille de ses cousins. Vous éprouverez un réel plaisir à lire ce bouleversant suspense.

COUP DE CŒUR DU CLUB DE LECTURE DU JEUDI

De peigne et de misère

Auteur : Fred Pellerin
Éditions : Sarrazine
Résumé : « Au recensement du Saint-Elie-de-Caxton légendaire, le barbier figure en tête de liste... Le barbier, Méo. Lui qui tint chignon sur rue principale pendant de nombreuses années et qui marqua l'histoire de son fer à friser. Au village, Méo veilla pendant longtemps sur la capillarité générale. À décoiffer juste à point, il sut prendre de front tous les tenants de la raie droite et monotone. Le génie frisait la folie. Ou l'inverse. Et peu importe. Ça se tenait ensemble. Méo. Fin stratège de l'incroyable. Jusqu'à ce jour-là où le sort de l'humanité vint se poser sur les épaules du village. Ce fut lui qui sut garder vive la mèche de l'espoir. » *(source : Sarrazine)*.

CLUB DE LECTURE DU RAT BIBOCHE

Il est encore temps d'inscrire les tout-petits au *Club du rat Biboche*! Les activités de ce club de lecture se dérouleront à la bibliothèque municipale, du 7 mars au 6 mai. C'est l'occasion pour les enfants de 3 à 6 ans de découvrir l'univers passionnant de la lecture grâce à une grande variété d'albums de qualité particulièrement adaptés à leurs besoins.

En adhérant gratuitement à ce club, les enfants ont la chance de participer à de nombreux tirages et d'assister au magnifique spectacle de clôture intitulé *Les Trottinotes en marionnettes*, animé par le *Théâtre de la Petite Valise*, qui aura lieu le mercredi 27 avril à 18 h 30, au centre communautaire. « Lapin est fâché : sa trottinette est bleutée, plutôt qu'orangée. Caro Carotté et son lapin chagriné auront très certainement de quoi chanter. Et si la magie se mettait de la partie? Bienvenue dans le monde de la trottinette carottée où comptines et marionnettes sauront vous charmer! »

N'oubliez pas que visiter votre bibliothèque régulièrement permet de susciter le goût de la lecture, une activité qui devient rapidement stimulante pour toute la famille. À découvrir absolument : le site Internet du *Club de lecture du rat Biboche*, au www.aventuriersdulivre.qc.ca/biboche.

LES CONFÉRENCES DU PRINTEMPS

DÉMYSTIFIER LA COURSE À PIED

Lundi 9 mai à 19 h, au centre communautaire

Dans une société où de plus en plus de gens cherchent à se remettre en forme, à trouver des activités qui leur offrent de la flexibilité et qui s'intègrent facilement dans leur horaire très chargé, la course à pied est tout indiquée! Josée Prévost, propriétaire de la *Maison de la Course*, présente cette conférence qui s'adresse aux débutants ou à ceux qui ont le goût de se lancer dans cette aventure. Vous obtiendrez des réponses à plusieurs questions : Pourquoi courir ? Comment s'alimenter et s'hydrater? Comment courir 12 mois par année? Comment courir sans se blesser? Comment débuter la course à pied pour réussir et aimer cela? Quel équipement est essentiel? Quels objectifs sont réalisables pour vous?

DES LÉGENDES ET DES LIEUX AVEC L'AUTEURE SONIA ALAIN

Mardi 14 juin à 19 h, au centre communautaire

L'auteure Sonia Alain présente cette conférence qui s'inspire de son roman *Abygaëlle*, le premier tome de la trilogie *Le gardien des portes*. Vous aurez l'opportunité de découvrir ou redécouvrir des légendes du Bas-du-Fleuve et de la Gaspésie, par exemple *Rose Latulippe, le Rocher Percé, le Vaisseau fantôme de Cap-d'Espoir, la Maison hantée de Trois Pistoles*, et encore plus. À l'approche de la Fête nationale du Québec, cette conférence met en valeur la beauté des légendes québécoises. Un support visuel présentant les différents lieux viendra appuyer la présentation.

Ces activités sont gratuites pour les citoyens, et au coût de 10 $ pour les non-résidents. La carte du citoyen ou du non-résident est obligatoire. Inscription en ligne au www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

CLUB DU RAT BIBOCHE

CLUB DE LECTURE POUR ADULTES

Les mardis à 10 h et les jeudis à 20 h

SESSION DE PRINTEMPS :
du 5 avril au 21 juin

La saison de printemps du club de lecture débutera sous peu pour les amoureux de la lecture et de la littérature. Une employée de la bibliothèque anime cette activité pendant laquelle les participants partagent leurs coups de cœur littéraires autour d'un café. Vous pouvez vous joindre au club de lecture en tout temps en vous inscrivant à la bibliothèque, 450 472-7310, poste 101. Gratuit pour les citoyens, 10 $ pour les non-résidents. La carte du citoyen ou du non-résident est obligatoire.

LES SPECTACLES D'ÉTÉ SONT DE RETOUR!

Trois spectacles musicaux en plein air seront présentés les jeudis soirs de l'été : les 7 et 21 juillet, ainsi que le 11 août. Cette activité gratuite pour tous se déroulera dans le stationnement du centre communautaire et les spectateurs seront invités à apporter leurs chaises de jardin. La programmation est actuellement en préparation; surveillez l'édition du *Vision sur le Lac* de juin prochain afin de découvrir les artistes qui se produiront cet été!

ATELIER CULINAIRE SALADES ET VINAIGRETTES DÉLICIEUSES

Quoi de mieux que de commencer à manger santé avec une variété de recettes de salades et vinaigrettes? Peut-on vraiment manger à sa faim avec une salade repas? La réponse est oui! Apprenez plusieurs recettes de vinaigrettes, variez vos verdures et diversifiez vos sources de protéines avec ce cours simple et pratique. À vos fouets et vos essoreuses!

18 ans et +
Mercredi 20 avril, 18 h 30 à 21 h 30
Coût : 50 $, taxes incluses.
Carte du citoyen obligatoire.

Inscription en ligne au www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

ASSOCIATION ARTS ET CULTURE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

Cet organisme vient de voir le jour à Sainte-Marthe-sur-le-Lac!

Son objectif est d'aider les artistes et artisans de la ville à développer leur marché, par le biais d'un plan de marketing ou de publicité qui saura les représenter. Cet OSBL organisera des expositions, des événements en arts et culture et participera aux événements de la Ville. Cet organisme est fondé pour vous, artistes et artisans. Il appartient donc à chacun d'y participer pour faire rayonner l'art ainsi que la culture de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. L'art et la culture d'une ville représentent son histoire, alors participons en grand nombre pour écrire une page d'histoire et ainsi faire connaître celle-ci aux autres.

Les artistes souhaitant participer sont invités à communiquer avec Jacques Nantel, représentant de l'organisme, par courriel : nantelj@videotron.ca.

BIBLIOAIDANTS MD
BIEN INFORMÉS. MIEUX AIDER.

BIBLIO-AIDANTS

Au Québec, près d'une personne sur cinq de plus de 15 ans soutient un membre de son entourage immédiat vivant une perte d'autonomie. Il est estimé que d'ici 2030, une personne sur quatre sera considérée comme proche aidante. La bibliothèque de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est fière de participer à *Biblio-Aidant*, un programme développé par *l'Association des bibliothèques publiques du Québec* pour informer les proches aidants tout au long de leur parcours.

Ce programme offre gratuitement aux proches aidants quinze cahiers thématiques comprenant une liste d'organismes locaux et provinciaux, une sélection de sites Web pertinents, des portails d'information, des bases de données en santé ainsi que des suggestions de livres disponibles à la bibliothèque. Les cahiers peuvent être consultés sur le site www.biblioaidants.ca. Pour obtenir gratuitement un cahier imprimé adapté à notre région et à notre bibliothèque, vous n'avez qu'à vous adresser au comptoir du prêt.

Voici les thématiques disponibles :

Aînés et vieillissement, Cancer, Déficience intellectuelle, Deuil, Diabète, Incapacités physiques, Maladie d'Alzheimer, Maladies du cœur et accidents vasculaires cérébraux, Maladies pulmonaires, Maladie de Parkinson, Proches aidants, Santé mentale, Sclérose en plaques, Soins palliatifs, Trouble du spectre de l'autisme.

FORMATION EN DÉMARRAGE D'ENTREPRISE

Pour les adultes (16 ans et +)
Au centre communautaire
Groupe 1 : Mardi 8 h 30 à 12 h 30, du 19 avril au 5 juillet (12 semaines)
Groupe 2 : Jeudi 18 h à 22 h, du 21 avril au 7 juillet (12 semaines)
Coût : 25 $, taxes incluses. Carte du citoyen obligatoire. Pour les citoyens seulement.

Cette formation offerte par *Entrepreneurs Démarrage à Expansion (EDE)* et Caroline Laprise vous permettra de bien démarrer votre propre entreprise ou d'améliorer celle que vous exploitez déjà. Vous apprendrez comment vous présenter en tant qu'entrepreneur, quels sont les choix de produits et services, avec quelles ressources travailler, quelle équipe et quels équipements choisir et comment bien se situer et se positionner sur le marché.

Des conférenciers spécialisés seront également au programme, avec des thématiques telles que la communication, les aspects juridiques, le marketing, les médias sociaux, l'aménagement des locaux, les assurances, la comptabilité et la recherche de financement.

À la suite de la réussite de cette formation, vous obtiendrez :
- Une Attestation de Spécialisation Professionnelle (ASP) du ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport (MELS) ainsi que 22 crédits;

- Une déduction pour les impôts d'environ 2 000 $, sous forme de relevé 8.

Des travaux seront à réaliser à la maison.

Matériel nécessaire : ordinateur portable, clé USB, crayon et papier.

Inscription en ligne du 28 mars au 15 avril : www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca . Pour information : 450 472-7310, poste 145.

UTILISATION DE L'EMPRISE DE RUE À DES FINS PERSONNELLES

Avec la fonte des neiges et l'arrivée des beaux jours, les services municipaux ont remarqué que plusieurs citoyens utilisent une partie de l'emprise de rue à des fins personnelles, par exemple pour y installer une clôture, pour aménager l'espace en utilisant des blocs de béton ou des pierres décoratives, pour stationner des voitures ou pour planter des arbres.

Concrètement, l'emprise de rue est l'espace dans lequel se trouvent les voies de circulation asphaltées, ainsi qu'un espace généralement gazonné de part et d'autre de la voie publique.

Selon le règlement de zonage en vigueur, une emprise de rue se définit comme étant « une superficie de terrain réservée à l'implantation d'une voie de circulation ». Cet espace sert principalement à l'installation de services publics, tels que les bornes d'incendie, l'éclairage, la signalisation routière et, dans certains cas, les installations d'Hydro-Québec, de Vidéotron et de Bell.

Lorsqu'un citoyen empiète sur l'emprise de rue, le risque de bris d'équipement de la Ville et des installations souterraines est accru, sans oublier que cela restreint l'accès à cette portion de terrain, qui demeure une propriété municipale. L'emprise de rue doit rester libre de tout obstacle, et ce, en tout temps.

Pour valider la limite de l'emprise de rue, les résidents de Sainte-Marthe-sur-le-Lac sont invités à vérifier leur certificat de localisation. Ce dernier indique avec précision la distance entre le mur d'une propriété et la limite de l'emprise (limite de terrain).

N'hésitez pas à communiquer avec le Service de l'urbanisme pour toute question en composant le 450 472-7310, poste 120.

PERMIS DE CONSTRUCTION

Le printemps arrive à grands pas… Vous prévoyez profiter des beaux jours pour rénover, agrandir, faire un ajout à votre propriété ou encore installer une piscine ou un cabanon? N'oubliez pas que **la majorité** des travaux nécessitent un permis. Il est de votre responsabilité de vérifier si un permis est nécessaire en vous informant auprès du Service de l'urbanisme ou en consultant le site Internet de la Ville: www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca/reglements.

Pour obtenir de l'information, contactez le Service de l'urbanisme, au 450 472-7310, poste 120, ou écrivez-leur un courriel à : urbanisme@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

ABRIS TEMPORAIRES

Nous vous rappelons que les abris d'automobile temporaires doivent être retirés au complet (toile et structure) au plus tard le **15 avril prochain**.

COUPE D'ARBRES

Il est interdit de couper un arbre qui se trouve sur votre terrain sans vous procurer au préalable un certificat d'autorisation (au coût de 10 $) auprès du Service de l'urbanisme. Le règlement relatif à la protection et à la plantation d'arbres prévoit des dispositions pénales pour ceux qui abattent un arbre sans certificat d'autorisation. Les contrevenants s'exposent à une amende entre 500 $ et 5 000 $. Il va sans dire qu'il est aussi interdit, en tout temps, d'abattre un arbre qui se trouve sur un terrain appartenant à de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Défi Santé
Municipalités & familles

ZUMBINI

Dimanche 10 avril, 9 h 30 à 10 h 15
centre communautaire
1 à 5 ans parent-enfant (la présence d'un parent est obligatoire)

Dans le cadre du Défi Santé 5-30 Équilibre, le Service des loisirs et de la vie communautaire invite les jeunes familles marthelacquoises à participer au grand défi Zumbini. Un défi zumba pour les petits de 1 à 5 ans. Bouger au rythme de la musique endiablée n'a pas d'âge!

Inscription obligatoire au 450 472-7310, poste 145.

GRATUIT pour les citoyens ayant une carte du citoyen valide.

GESTION DU STRESS

Mardi 19 avril, 19 h à 20 h 30
Pavillon de la jeunesse
16 ans et plus

L'atelier d'introduction à la gestion du stress vous fera explorer le phénomène biologique du stress afin de mieux comprendre ses impacts sur votre mental, vos émotions et votre corps. De plus, cet atelier démystifiera l'influence du stress sur vos choix de vie. Enfin, une introduction à la méditation, une activité de pleine conscience alimentaire, des trucs et conseils vous permettront de gérer votre stress dans votre quotidien et selon votre rythme de vie; Un esprit sain dans un corps sain! N'oubliez pas votre tapis de yoga et votre couverture.

Inscription obligatoire au 450 472-7310, poste 145.

GRATUIT pour les citoyens ayant une carte du citoyen valide.

SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS DE LOISIRS

Toujours ouverts aux suggestions afin de vous offrir une programmation d'activités qui correspond à vos attentes et vos besoins, nous vous invitons à nous faire connaître vos propositions en nous écrivant à viecommunautaire@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca ou en téléphonant au 450 472-7310, poste 145. C'est avec plaisir que nous étudierons la possibilité de les ajouter à notre programmation d'automne.

LOCATION DE SALLE POUR VOS ÉVÉNEMENTS

Le centre communautaire, 99, rue de la Mairie, et le Pavillon jeunesse Optimiste, 3014, chemin d'Oka, offrent des salles en location pour vos événements privés. Pour connaître la disponibilité des salles et les tarifs de location, communiquez avec le Service des loisirs et de la vie communautaire au 450 472-7310, poste 145.

PROGRAMMATION D'ACTIVITÉS DE L'ÉTÉ

Nous travaillons actuellement à la programmation estivale. Des activités sportives extérieures seront de nouveau offertes cette année. Les inscriptions débuteront le 30 mai. Surveillez la prochaine parution du bulletin *Vision sur le Lac* et notre site Internet pour connaître le détail des cours : www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

MONITEUR EN SÉCURITÉ AQUATIQUE

Le Service des loisirs et de la vie communautaire est à la recherche de moniteurs aquatiques pour offrir les cours de natation à la plage.

Pour plus de détails, communiquez avec Jacynthe Dubé par téléphone 450 472-7310 poste126 ou par courriel au j.dube@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

GARDIENS AVERTIS

Quelques places sont encore disponibles pour la formation de gardiens avertis qui se déroulera le 16 avril de 8 h 30 à 16 h 30. La formation est destinée aux jeunes de 11 ans et plus et aura lieu au Pavillon de la Jeunesse au coût de 50 $.

PLAGE MUNICIPALE DE LA SABLIÈRE

Le personnel de la plage municipale prépare déjà la saison estivale. Des cours de natation et de sauvetage seront à nouveau offerts cette année. Surveillez la prochaine parution du bulletin *Vision sur le Lac* et notre site Internet pour obtenir le détail des cours : www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca. De plus, si vous souhaitez effectuer une réservation de la plage pour un groupe (école, garderie, camp de jour, etc.), contactez-nous au 450 472-7310, poste 145.

UN CAMP À VÉLO, DU PLAISIR GARANTI!

Du 27 juin au 19 août

Le programme du camp d'été, d'une durée de huit semaines, propose un large éventail d'activités adaptées aux jeunes de la maternelle (complétée en juin 2016) à la 6e année. Des moniteurs motivés, énergiques et amusants transformeront le quotidien des enfants en expérience inoubliable! Des sorties et des ateliers optionnels sont également proposés.

Tout au long de l'été, les jeunes pourront s'amuser en pratiquant des activités qui sauront plaire à tous!

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Du lundi au vendredi, 8 h 30 à 16 h

Tarif : 275 $

LIEUX DE CAMP, AU CHOIX :

École des Grands-Vents
3180, rue Laurin

École Liberté-Jeunesse
2919, boulevard des Promenades

Pour des raison de sécurité, prenez note que chaque lieux de camp a une capacité maximale. Les places sont donc limitées.

SERVICE DE GARDE

Du lundi au vendredi, de 6 h 30 à 8 h 30 et de 16 h à 18 h

Matins seulement : 75 $
Soirs seulement : 75 $
Matins et soirs : 135 $

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

Ce programme permet aux enfants du primaire ayant des besoins spécifiques d'être accompagnés par un moniteur spécialisé. Pour plus de détails, informez-vous auprès du Service des loisirs et de la vie communautaire au 450 472-7310, poste 145.

CHANDAIL

Aux couleurs du camp d'été, le chandail permet de bien identifier les enfants du camp d'été. L'achat et le port du chandail sont obligatoires seulement si l'enfant est inscrit à une sortie optionnelle. Votre enfant peut porter le chandail de l'été 2015.

Tarif : 10 $

PARCS DE RENCONTRE

Les jeunes qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement à vélo avec des moniteurs peuvent sélectionner l'un des parcs de rencontre suivants. Toutefois, chacun de ces parcs de rencontre est relié à un seul lieu de camp. L'enfant doit arriver au parc à 8 h 30 et le départ se fait à 8 h 40. Les enfants seront de retour au parc de rencontre à 16 h. Avant 8 h 30 et après 16 h, vos enfants ne sont pas sous la responsabilité de la Ville. **Ce service n'est pas disponible les jours de pluie ni pour les utilisateurs du service de garde.**

Pour l'école Liberté-Jeunesse :
Parc Clair-de-lune, au 333, 6e Avenue
Parc Rolland-Laliberté, au 25, 13e Avenue
Centre communautaire, au 99, rue de la Mairie

Pour l'école des Grands-Vents :
parc Municipal, au 3100, rue Laurin
Parc 41e Avenue
Plage municipale, au 80, 43e Avenue
Parc des Pins, à l'intersection boulevard des Pins et 29e Avenue
École des Lucioles, 320, rue de la Sève

VÉLO OBLIGATOIRE

Groupes de 2e à 6e année : Tous les enfants de la 2e à la 6e année complétée doivent obligatoirement avoir leur vélo en tout temps au camp d'été, sauf les jours de pluie. Lors des jours de sorties, les enfants qui vont à la sortie n'apportent pas leur vélo, et ceux qui ne vont pas à la sortie doivent l'apporter. Une copie de la clé du cadenas doit être laissée au moniteur au début de l'été. Les jeunes se rendront à la plage municipale une fois par semaine à vélo. De plus, de nombreuses randonnées à vélo vers les parcs de la Ville seront organisées. Le port du casque est obligatoire.

Groupes de maternelle et 1re année : Les enfants de la maternelle à la 1re année complétée ne doivent pas apporter leur vélo au camp. Ils se rendront à la plage municipale en autobus. Des activités spéciales à vélo seront organisées à quelques reprises au cours de l'été et les parents seront avisés afin d'apporter le vélo lors de ces journées. Il est donc essentiel que tous les enfants inscrits au camp d'été possèdent un vélo. Le port du casque est obligatoire.

ACTIVITÉS SPÉCIALES

TOUS LES LUNDIS

(Veuillez noter que cette activité fera relâche lors de la première semaine de camp.)
Plage municipale
GRATUIT

Chaque semaine, les enfants pourront s'adonner à la baignade à la plage municipale de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. En plus d'être surveillés par leurs moniteurs, des sauveteurs qualifiés assureront la sécurité des jeunes et des vestes de flottaison sont disponibles pour ceux qui ne savent pas nager. Les jeunes de la maternelle à la 1re année s'y rendront en autobus, et les jeunes de 2e à la 6e année iront à vélo. **Cette sortie n'est pas optionnelle**. Tous les animateurs suivent leurs groupes et l'animation se fait donc à la plage. Pour ceux qui ne veulent pas se baigner, des activités amusantes seront proposées hors de l'eau.

LES SORTIES

Les sorties et les activités spéciales sont tout indiquées pour les jeunes dégourdis. Un tarif s'applique à chaque sortie choisie. Ces sorties sont optionnelles et une journée d'animation régulière au camp de jour est prévue pour ceux qui préfèrent ne pas y participer.

Consultez la section Loisirs de notre site Web pour connaître le détail de chaque sortie.

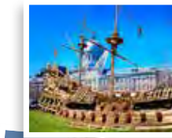

MERCREDI 29 JUIN
19 h à 21 h,
Danse d'ouverture – Centre communautaire
GRATUIT

MARDI 5 JUILLET
Voiles en voiles Vieux-Port
Tarif : **31 $**

MARDI 12 JUILLET
La Ronde
Tarif : **32 $**

MARDI 19 JUILLET
Zoo de Granby et l'Amazoo
Tarif : **29 $**

MARDI 26 JUILLET
Journée plein air à la Plage de Pointe-Calumet
Tarif : **14 $**

MARDI 2 AOÛT
GPS Aventure
Tarif : **23 $**

MARDI 9 AOÛT
Super Aqua Club
Tarif : **30 $**

MINICAMP

Du 22 au 26 août

Avant le retour en classe, une dernière semaine de camp est proposée aux enfants de maternelle à la 6e année complétée qui souhaitent faire durer le plaisir. Des activités ludiques et amusantes sont au programme.

Service de garde inclus, de 6 h 30 à 8 h 30 et de 16 h à 18 h

Horaire : Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h

Lieu : parc Municipal, 3100, rue Laurin et Pavillon de la Jeunesse, 3014, chemin d'Oka en cas de pluie.

Semaine complète : 125 $
À la journée : 30 $

Date limite d'inscription sans frais de retard : 22 juillet

Pour plus d'information, communiquez avec le Service des loisirs et de la vie communautaire au 450 472-7310, poste 145.

PROGRAMME APPRENTI-MONITEUR

Tu es âgé de 14 ou 15 ans? Tu veux acquérir de l'expérience?

Tu es dynamique, motivé, responsable et tu adores les enfants? Le programme *Apprenti-moniteur* s'adresse à toi!

Tu auras la chance d'être encadré par des moniteurs d'expérience et compétents qui partageront leurs trucs du métier! De plus, tu recevras une formation de base en animation. Le programme *Apprenti-moniteur* est un défi stimulant qui te permettra de vivre une belle expérience et même éventuellement de devenir toi aussi un moniteur!

La sélection des candidats sera faite à la suite de la réception des documents et seuls les candidats retenus seront contactés pour une entrevue. Il s'agit d'une expérience bénévole, et les places sont limitées.

COMMENT SOUMETTRE TA CANDIDATURE?

- Remplis le formulaire du programme Apprenti-moniteur;
- Joins ton curriculum vitæ, avec toutes les expériences et activités pertinentes;
- Envoie ces documents avant le vendredi 20 mai par courriel à l'adresse: rh@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

INSCRIPTION AU CAMP D'ÉTÉ ET AU SERVICE DE GARDE

Du 4 avril au 8 mai

MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'inscription aura lieu jusqu'au 8 mai.
En ligne www.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca ou en personne, au centre communautaire situé au 99, rue de la Mairie.

Horaire du centre communautaire pour les inscriptions :
Du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30 et vendredi, de 8 h 30 à 12 h

TARIFICATION FAMILIALE

Lors de l'inscription de membres d'une même famille résidant à la même adresse, une tarification rabais s'applique. Pour bénéficier de la gratuité du troisième enfant et plus, la famille doit présenter une demande écrite en complétant le formulaire prévu à cet effet. Les rabais de 15 $ s'appliqueront automatiquement lors de l'inscription en ligne, mais pas les gratuités.

1er enfant	2e enfant	3e enfant et plus
275 $	15 $ de rabais	Gratuit

Tarification applicable seulement sur l'inscription au camp d'été. Ne s'applique pas aux sorties ni au service de garde. Valide seulement pour les résidents.

ANNULATION DES ACTIVITÉS PAR LA VILLE

La Ville se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre d'inscriptions est insuffisant. Les personnes inscrites seront avisées et les frais d'inscription seront remboursés en totalité. En cas d'intempéries, les sorties peuvent être reportées à une date ultérieure ou annulées.

ANNULATION ET TRANSFERT D'ACTIVITÉS PAR LE PARTICIPANT

Si la demande d'annulation est acheminé avant le 24 juin, vous aurez un remboursement complet avec une retenue de 15 % de frais d'administration (maximum 15 $) par transaction pour chacun des participants. Aucun remboursement après cette date, sauf sur présentation d'un certificat médical (les frais d'administration s'appliquent).

INSCRIPTION TARDIVE 9 MAI AU 27 MAI

À compter du 9 mai, des frais de 15 $ par transaction pour chacun des participants s'appliquent. Aucune inscription ne sera possible après le 27 mai.

NON-RÉSIDENTS

Les non-résidents peuvent s'inscrire à partir du 25 avril. L'inscription des enfants aux activités du camp d'été est majorée de 100 % pour les non-résidents. De plus, la carte du non-résident, offerte au coût annuel de 25 $, est obligatoire.

RENSEIGNEMENTS

Service des loisirs et de la vie communautaire au 450 472-7310, poste 145.

SOIRÉE D'INFORMATION AUX PARENTS

Les parents de tous les enfants inscrits sont invités à assister à une soirée d'information. Lors de cette rencontre, le *Guide du parent* vous sera remis et vous obtiendrez toutes les informations importantes à connaître afin que vous et vos enfants passiez un très bel été au camp! La rencontre aura lieu le mercredi 15 juin à 19 h, au centre communautaire. Le guide du parent sera aussi disponible en ligne www.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca et au centre communautaire.

Québec Secours

Québec Secours est un organisme bénévole qui a pour mission de fournir des services de **recherche et sauvetage** de personnes disparues en milieu forestier ou urbain.

La brigade du district 6 opère plus spécifiquement dans les régions de Montréal, Laval, Laurentides et Lanaudière.

Des ateliers de formation (26 avril, 10 mai et 24 mai), de simulation et de spécialités (12 avril) sont organisés sur une base régulière dans les Laurentides ainsi qu'un symposium annuel qui se tiendra du 15 au 17 avril de cette année. Une formation de base a été donnée du 4 au 6 mars, mais suivez-nous sur Facebook pour connaître les prochaines.

L'organisme offre aussi aux enfants des formations préventives visant à leur apprendre quoi faire s'ils se perdent en forêt ou en ville.

De plus, Québec Secours assure les premiers soins lors d'événements comme la Fête nationale et la Fête de la famille de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, lors des expositions et des colloques.

Afin de pouvoir continuer à offrir ce grand nombre de services, Québec Secours est sans cesse à la recherche de bénévoles passionnés par sa mission et de commanditaires.

Pour de plus amples informations : www.quebecsecours.qc.ca
Suivez-nous sur Facebook
québec secours quartier général
Administration : **514 817-4296**

En cas de disparition seulement : 1 877 628-9977

Corps de Cadets de la Ligue Navale du Canada

CCLN DEUX-MONTAGNES

Invitation au souper meurtre et mystère organisé au profit du CCLN Deux-Montagnes.

Cette soirée aura lieu le samedi 23 avril à la salle des Vétérans de la Légion canadienne située au 141, chemin du Grand-Moulin, à Deux-Montagnes.

Les billets sont en vente au coût de **25 $** par personne et les places sont limitées, donc premier arrivé, premier servi.

Les fonds cumulés lors de cet événement serviront à l'achat d'équipement et d'habillement ainsi qu'à financer les activités au bénéfice des cadets et cadettes.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Au plaisir de vous y voir en grand nombre!

Isabelle Paquette
Présidente du comité administratif
CCLN Deux-Montagnes
Tél : 514 922-7165

Lt (LN) Clément Jolicoeur
Commandant
CCLN Deux-Montagnes
Tél : 514 690-3593

Cercle de Fermières

Nous voici déjà au printemps! Quelle belle saison, pleine de promesses, de projets, de renouveau!

Cela nous inspire au Cercle de Fermières. Les projets fusent, l'enthousiasme est communicatif. Justement, nous venons de recevoir 150 fermières de notre fédération pour la journée de printemps et nous sommes à finaliser les pièces de couture, crochet, fléché, tissage, dentelle à la fourche et signet brodé à l'aiguille pour les jeunes. Ainsi, dans chaque catégorie, la pièce ayant obtenu le plus haut pointage de notre local sera envoyée pour le concours régional où nous avons déjà eu l'honneur d'être distinguées deux fois.

Bien sûr, nous sommes toujours très fières d'obtenir un prix, mais avant tout, c'est le fait de participer, de remettre à l'honneur des techniques pratiquées par nos ancêtres et de nous mesurer à nos compagnes fermières des autres cercles qui nous valorise et nous donne le goût de nous surpasser. Toutes ces activités ont lieu à notre local au 99, rue de la mairie, les lundis, mardis et mercredis en après-midi et en soirée les lundis et mercredis. Nous avons aussi une réunion mensuelle le 2e lundi de chaque mois.

Nous organisons plusieurs sorties choisies par les membres (cabane à sucre, restaurant, etc.) et nous cousons et tricotons pour des hôpitaux, des personnes dans le besoin, et bien sûr pour nous même. Joignez-vous à nous pour un montant de 25 $ annuellement. En adhérant au CFQ, vous recevrez les 5 revues de *l'Actuelle*, mais surtout, vous vous retrouverez dans un cercle prêt à vous accueillir pour partager en toute amitié. Vous verrez, c'est un grand plaisir de se retrouver entre femmes ayant les mêmes intérêts et c'est bon pour le moral.

Venez voir ce que nous avons à vous offrir!

Pour renseignements :
Rose Marie Oudin 450 598-6045

Photo prise le 8 février 2016 : Réunion mensuelle du Cercle de fermières.

Photo prise le 15 février 2016 : Atelier de cartes brodées des Fermières.

EXCEL GYM ZODIAK
GYMNASTIQUE ARTISTIQUE CHEERLEADING

excelgym- zodiak.ca

Le Club de pétanque

Le Club de pétanque Les Amis de Sainte Marthe vous invite à passer l'été avec nous!

Les joutes ont lieu tous les mercredis à 18 h 30 au parc Roland- Laliberté, 25, 13e Avenue.

Pour participer, vous devez posséder une carte de citoyen valide.

Pour de plus amples renseignements, contactez:

Gabriel Trottier au 450 473-3906 ou
Jean-Guy Bleau au 450 983-3444

Danse de l'Amitié

Danse de L'Amitié vous invite à venir vous amuser tout en pratiquant vos danses préférées.

En plus de vous assurer beaucoup de plaisir, notre but est de faire travailler votre corps, votre mémoire et de vous permettre de vous faire de nouveaux amis qui ont la même passion que vous pour la danse. Notre professeure Diane Degré , avec sa bonne humeur, vous transmettra ses connaissances sur la danse de ligne et son équipe de moniteurs pourra vous aider et vous guider. Nos soirées, qui ont lieu une fois par mois, sont divertissantes et très amicales. Diane vous offre un grand choix de danses sociales, danses de groupe et danses de ligne. Elles se déroulent au centre communautaire, 99, rue de la Mairie, de 19 h 30 à 23 h. N'hésitez pas à venir accompagné d'un ami, car la carte de citoyen n'est pas requise pour ces soirées. De plus, des rafraîchissements et un vestiaire sont disponibles. **La prochaine aura lieu le 9 avril.**

Aussi, ne ratez surtout pas notre souper de fin de session le 7 mai! Des billets obligatoires seront disponibles, d'ici quelques semaines, auprès des personnes responsables.

Enfin, les cours reprendront au début de l'automne, mais cet été, vous pourrez tout de même venir nous rencontrer les lundis soirs et les mercredis en après-midi. Vous aurez plus de détails dans la prochaine édition du *Vision sur le Lac*. L'horaire de la journée porte ouverte et le détail sur le prix des cours paraîtront aussi dans la prochaine édition. Alors, n'attendez plus! Préparez vos souliers et joignez-vous à nous pour du plaisir garanti! Vous pouvez vous informer auprès de Jean-Claude Lecours au 450 473-8247 et Louise au 450 623-0241 si vous avez des questions. Nous avons hâte de vous rencontrer!

À bientôt!

Centre pour l'enfance en
SANTÉ MENTALE DEUX-MONTAGNES

CESAME est un organisme communautaire régional qui offre des services aux familles de la MRC de Deux-Montagnes. Nos services se divisent en 3 volets principaux : les services aux enfants, aux parents et aux familles.

Les services aux enfants sont offerts sous forme d'ateliers de stimulation précoce et d'ateliers parent-enfant. Les services aux parents prennent différentes formes de soutien, dont des groupes de parents sur différents thèmes et les services à la famille rassemblent tous nos participants à l'occasion des fêtes familiales et de conférences publiques

Ateliers de stimulation précoce offerts pour les enfants de 3 à 5 ans ayant des habiletés à améliorer.

CONFÉRENCE
Devoir et leçon, plaisir ou corvée?
6 avril à 18h30 / Halte-garderie gratuite sur réservation
Pour s'inscrire : 450 623-5677
Endroit : Maison du Citoyen
184, rue Saint-Eustache, Saint-Eustache

www.cesamedeuxmontagnes.com / Facebook

DÈS LE 15 AVRIL,
le vélo-bus est de retour!

À compter du 15 avril, combinez transport collectif et transport actif en utilisant le service du vélo-bus! Le service est offert gratuitement sur toutes les lignes du CITL, sur tous les départs ayant lieu avant 21 h 30 jusqu'en septembre. Bonne randonnée!

Bonne nouvelle
POUR LES USAGERS DU TRANSPORT ADAPTÉ!

Nouveauté au transport adapté :
achat en ligne du titre mensuel virtuel!

Depuis le 1er mars, les usagers peuvent se procurer le titre mensuel virtuel directement sur le site Internet du CITL. Consultez la section « Transport adapté » du **citl.qc.ca** pour obtenir tous les détails!

Danse en cœur

Dansons ensemble pour un avenir plus sain! Danse en cœur souhaite promouvoir les bienfaits de la danse, que se soit sur les plans physique, mental ou social. Soyez les bienvenus dans nos cours! Des soirées et un souper de fin de session sont prévus. Nous pouvons vous offrir la motivation qu'il faut pour être plus actif et contribuer ainsi à une meilleure santé globale. Nous vous attendons en très grand nombre!

SAISON ESTIVALE

Nous sommes à quelques semaines de la fin de notre session d'hiver qui se termine le 27 avril. Nous aurons cependant des pratiques estivales au mois de mai, juin et juillet. Pour plus d'informations, vous pouvez nous rejoindre au 450 491-5774 ou au 450 623-0786. C'est avec plaisir que nous vous renseignerons. Notre session d'automne débutera avec notre journée porte ouverte le mercredi 7 septembre.

SOUPER DE FIN DE SESSION

Le souper aura lieu le 23 avril au centre communautaire. La carte de citoyen n'est pas requise, mais vous devez tout de même réserver votre billet qui sera en vente sous peu, car les places sont limitées.

Tous les cours et les soirées sont animés par Lyne Lefebvre et son équipe.

Joignez-vous à nous pour vivre des moments mémorables!
Renseignements : Francine Turcotte, au 450 623-0786
ou Colette Le compte, au 450 491-5774
Par courriel à danseencoeur@videotron.ca

Centre d'entraide Racine-Lavoie
Un lieu d'accueil et de soutien
154, rue Dorion
Saint-Eustache, Qc J7R 2N9
Tél. : 450 623-6030
Téléc. : 450 623-5275

Concert-bénéfice avec Valérie Lahaie
AU PROFIT DU CENTRE D'ENTRAIDE RACINE-LAVOIE

Dimanche 29 mai à 20 h
Au Centre d'art La petite église
271, rue Saint-Eustache, Saint-Eustache, J7R 2L9

Les profits amassés lors de cette soirée permettront à l'organisme de poursuivre sa mission de soutien aux personnes et aux familles dans la gestion de situations économiques difficiles, ainsi que de promouvoir le partage et la solidarité entre les citoyens de la région de la MRC de Deux-Montagnes et Mirabel Sud.

ACHAT DES BILLETS

En ligne : www.entraideracinelavoie.org (3 $ en sus)
En personne : Centre d'entraide Racine-Lavoie
(argent comptant seulement)
Information : info@entraideracinelavoie.org
450 623-6030, poste 222

PISCINES ET SPA

Afin d'éviter une coloration lors du remplissage de votre piscine ou de votre spa, nous vous suggérons que ce soit fait avant le début des travaux de rinçage unidirectionnel du réseau d'aqueduc prévus débuter entre le 15 avril et le 31 mai ou d'attendre à la fin de ces travaux. Un appel automatisé sera lancé au début du rinçage et vous recevrez un dépliant explicatif avec l'horaire de l'entretien. Soyez également informé qu'une surconsommation de l'eau potable peut aussi engendrer une coloration.

CIVISME AUX PASSAGES PIÉTONNIERS

Quoi de plus agréable lorsque les premiers rayons du soleil apparaissent que de sortir faire une promenade? La Ville encourage cette saine habitude de vie et c'est pourquoi il est important de faire preuve de civisme aux passages piétonniers. Il faut donc faire preuve de courtoisie aux intersections des rues et des boulevards et vérifier attentivement le passage des piétons, des personnes à mobilité réduite et des cyclistes. Cela évitera des accidents et des accrochages fâcheux!

DÉMÉNAGEMENT ET COLLECTE DES GROS REBUTS

La majorité des déménagements coïncide avec la période estivale. Si vous envisagez de déménager, nous vous rappelons de vous assurer que tous les rebuts destinés à la collecte soient conformes. Si vous avez déjà quitté les lieux au moment de la collecte, retournez-y ou demandez à quelqu'un d'y retourner afin de placer correctement les gros rebuts en bordure de la rue.

Les gros rebuts tels les matelas, les petits meubles ou les autres menus objets seront ramassés les jeudis 14 avril, 12 et 26 mai, 9 et 23 juin prochains. Vous devez les placer en bordure après 20 h la veille de la collecte ou avant 7 h le jour même. Nous vous rappelons que les branches, les morceaux de bois, les planchers, les débris de rénovation ou de construction ainsi que les sacs en surplus ne sont pas ramassés lors de ces collectes.

ÉCLAIRAGE DE RUE

Si vous constatez la défectuosité d'un lampadaire, déterminez l'emplacement de ce dernier en indiquant l'adresse où il est situé et, si possible, le numéro inscrit dans le rectangle noir. Rapportez le bris au 450 472-7310, poste 111, ou envoyez un courriel à info@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

ENLÈVEMENT DE LA NEIGE

À l'approche du printemps, plusieurs sont tentés de donner un coup de main à Dame nature en enlevant toute trace de neige de leur propriété et en la pelletant dans la rue. Nous tenons à vous rappeler qu'il est interdit de déposer sur la voie publique la neige ou la glace provenant des cours ou des entrées privées. De plus, il est en tout temps strictement interdit d'utiliser l'eau potable pour faire fondre la neige ou la glace des entrées d'automobiles, des terrains, des patios ou des trottoirs.

DÉPÔT DES MATÉRIAUX SECS

Les résidents de Sainte-Marthe-sur-le-Lac peuvent se débarrasser de leurs déchets de construction et de rénovation en les apportant au garage municipal situé au 2960, boulevard des Promenades, moyennant des frais.

Ces frais sont déterminés selon la quantité (par exemple, 30 $ pour l'équivalent d'une remorque de 4 pieds x 8 pieds) et sont sujets à changement. Une preuve de résidence est exigée sur place.

Veuillez noter que le bardeau d'asphalte, l'asphalte, les amas de terre, la tourbe et les produits toxiques sont refusés. Ce service n'est pas offert aux entrepreneurs et les remorques commerciales ne sont pas acceptées.

Heures d'ouverture :

- Du lundi au jeudi : de 8 h 30 à 11 h 30, et de 13 h à 16 h
- Le vendredi : de 8 h 30 à 11 h 30

Le garage municipal est également ouvert un samedi sur deux **durant la période estivale** de 9 h à 12 h, à compter du mois de mai, soit les 14 et 28 mai, les 11 et 25 juin, les 9 et 23 juillet, ainsi que les 6 et 27 août.

RÉPARATION DE TERRAINS

Si votre terrain a subi des dommages à la suite des opérations de déneigement, vous devez en aviser le Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire, et ce, avant le 1er mai, en téléphonant au 450 472-7310, poste 111, ou en envoyant un courriel à info@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

DISPOSITION DES BRANCHES D'ARBRES

La Ville offre aux citoyens deux possibilités afin de se départir des branches d'arbres se trouvant sur leur propriété:

- Les citoyens peuvent transporter eux-mêmes leurs branches coupées au site de dépôt des matériaux secs, moyennant certains frais selon la quantité déposée. Une preuve de résidence est exigée.
- Les branches d'arbres peuvent également être ramassées par un sous-traitant engagé par la Ville directement chez les citoyens qui le souhaitent moyennant certains frais. Pour ce faire, les branches doivent être déposées sur le terrain, près de la rue, le plus gros diamètre des branches dirigé vers la rue. Il est ensuite nécessaire de mesurer le tas de branches (en pieds), soit sa hauteur, sa profondeur et sa largeur. Par la suite, ces mesures doivent être communiquées au Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire qui pourra émettre une estimation du coût des travaux. La collecte devrait se faire dans les trois jours ouvrables suivant la commande et le paiement.

RÉSIDUS QUI NE SONT PAS RAMASSÉS LORS DES COLLECTES

La peinture, les huiles usées et les pneus (sans les jantes) sont acceptés tout au long de l'année au garage municipal. Vous pouvez également apporter vos surplus de boîtes de déménagement défaites et ficelées. Des contenants pour récupérer les piles sont aussi mis à la disposition des citoyens au garage municipal, à l'hôtel de ville et au centre communautaire. De plus, un contenant pour récupérer les cellulaires et les cartouches d'encre se trouve au garage municipal.

DÉCHETS BIOMÉDICAUX ET RADIOACTIFS

Il est interdit de déposer des déchets biomédicaux ou radioactifs (seringues, médicaments) dans les bacs à ordures ou de recyclage. Informez-vous auprès de votre pharmacie pour vous débarrasser de façon adéquate et sécuritaire de ces produits ou conservez le tout de façon sécuritaire jusqu'à la collecte des résidus domestiques dangereux qui se tient chaque automne au garage municipal.

MESSAGE IMPORTANT

DYSFONCTIONNEMENT DES POMPES AUX STATIONS DE POMPAGE DES EAUX USÉS CAUSÉ PAR LES LINGETTES JETABLES

Bien que la mention « biodégradable » soit indiquée sur la plupart des emballages des lingettes jetables, comme celles utilisées pour essuyer les fesses de bébés, il ne faut absolument pas jeter celles-ci dans les toilettes, mais plutôt les déposer dans les ordures ménagères. Il faut savoir que la biodégradation des protège-couches et des lingettes ne s'amorce qu'après une longue période de temps. Le temps passé dans les canalisations n'est donc pas suffisant pour assurer la biodégradabilité complète de ces produits. Les protège-couches et les lingettes peuvent alors nuire au transit à l'intérieur des canalisations, par la formation de bouchons ou l'obstruction des conduites d'égouts domestiques, ce qui entraîne un risque de refoulement d'égout dans les résidences.

De plus, les protège-couches et les lingettes peuvent obstruer les systèmes de pompage acheminant les eaux usées aux étangs aérés de traitement. Il s'agit d'un phénomène de plus en plus fréquent qui cause de nombreux bris et qui génère d'importantes dépenses. Nous comptons sur tous les citoyens pour jeter adéquatement les lingettes jetables et les protège-couches. Placés dans les ordures ménagères, ils se décomposeront au site d'enfouissement.

Voici une liste des produits qui ne doivent pas être jetés dans les toilettes :

- lingettes de tous types (pour bébé, pour l'hygiène personnelle et pour l'entretien ménager);
- produits d'hygiène féminine (tampons, serviettes hygiéniques, applicateurs, protège-dessous);
- graisses et huiles;
- solvants, fonds de peinture, acides, produits chimiques et autres produits toxiques;
- médicaments.

Merci de votre collaboration; c'est dans votre intérêt!

RÉGIE DE POLICE

LANCEMENT OFFICIEL DE L'ÉQUIPE DE HOCKEY « LES FORCES » 2016

Jeudi le 25 février dernier, un représentant de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, M. Yves Legault, de la Ville de Pointe-Calumet, M. Normand Clermont et le maire de la Ville de Deux-Montagnes, M. Denis Martin, se sont rassemblés au centre communautaire avec les policiers de la Régie de Police du Lac des Deux-Montagnes pour appuyer et lancer officiellement l'équipe de hockey « ***Les FORCES*** » 2016.

Ce projet communautaire **unique au Canada** favorise et suscite les interactions positives entre les policiers et les citoyens. La Régie de Police du Lac des Deux-Montagnes était fière d'annoncer le retour de ce projet pour une *deuxième année* et la sélection de 24 jeunes de notre communauté qui, en d'autres circonstances, n'auraient pas eu l'opportunité d'exercer leur passion pour ce sport au sein d'une équipe. Grâce au partenariat avec le programme *Goals & Dreams* de l'Association des Joueurs de la Ligue Nationale de Hockey, (A.J.L.N.H), les policiers investigateurs de ce beau projet ont eu le plaisir de dévoiler le montant de plus de 26 000 $ reçu en don. Cette somme a permis l'achat d'un équipement complet de hockey pour chaque joueur.

Aujourd'hui, 24 jeunes sont fiers de faire partie du club de hockey « Les FORCES » des policiers. La réussite de ces sportifs de 7 à 11 ans se traduit sur la glace et hors glace avec l'augmentation de leur niveau d'estime de soi et du développement de leur persévérance. Ils progresseront ensemble lors des pratiques qui auront lieu tous les samedis à l'aréna Olympia de Deux-Montagnes jusqu'à la fin avril avec comme entraîneurs les policiers de la Régie de police de Deux-Montagnes.

Christopher Harding,
matricule 45
Agent sociocommunautaire
Relationniste médias
Régie de police du
Lac des Deux-Montagnes
450 473-4686, poste 256

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

VISITES RÉSIDENTIELLES

Le printemps est à nos portes et vos pompiers aussi!

Ne soyez pas surpris si on frappe à votre résidence. Le Service d'incendie poursuit les visites résidentielles afin de veiller à votre sécurité et de vous conscientiser sur différents aspects de prévention. Ces visites ont pour but de valider différents points de sécurité dans votre maison, tels que les avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone, votre panneau électrique et vos extincteurs. Si vous avez des questions, ne soyez pas gêné, nous sommes là pour y répondre.

L'UTILISATION DU BBQ

- Pour bien des barbecues au gaz, le printemps amène la fin d'une longue période sans utilisation. Certains appareils auront passé l'hiver à l'extérieur sous une simple housse. D'autres, plus chanceux, auront eu droit à des conditions un peu plus favorables et auront été entreposés à l'intérieur d'un cabanon ou au sous-sol de la maison (sans sa bonbonne). Cette longue période d'inactivité de l'appareil a probablement occasionné des changements qui pourraient entraîner un incendie lors des premières utilisations de la saison.
- Il vous faut remplacer les bonbonnes défectueuses ou âgées de plus de dix ans en les rapportant au distributeur de propane qui s'en départira de façon sécuritaire.

Avant le premier usage de la saison :

- Retirer toutes les pièces mobiles.
- Nettoyer l'intérieur et l'extérieur de l'appareil, ainsi que les pièces mobiles.
- Asperger les raccords d'eau savonneuse afin de déceler la présence de fuites.
- Si des bulles se forment lors de l'ouverture du gaz (confirmant qu'il y a une fuite), il faut remplacer les pièces défectueuses.
- Ne jamais utiliser un barbecue à l'intérieur.
- Laisser des dégagements d'au moins 2 pieds entre tous les côtés de l'appareil et les matériaux combustibles.
- Pour allumer : ouvrir le couvercle, ensuite le gaz, puis le bouton de contrôle et actionner le bouton de démarrage.
- Ne jamais actionner le bouton de démarrage plus de deux fois.
- Surveiller en permanence un barbecue allumé.

Quoi faire si la bonbonne prend feu :

Si le feu se situe à la sortie du robinet de la bonbonne, s'éloigner rapidement et composer le 9-1-1. Ne pas tenter d'éteindre le feu.

Les dangers de l'électricité… les appareillages extérieurs

- Assurez-vous que les prises de courant, les commutateurs et les appareils d'éclairage situés à l'extérieur sont étanches et à l'épreuve des intempéries.
- Rangez les lumières de Noël dès que les fêtes sont terminées. La chaleur de l'été peut endommager la gaine du câble, et combinée aux intempéries, peut provoquer un arc électrique et un risque d'incendie.
- Éloignez de la piscine les appareils électriques.

POUR NOUS JOINDRE

HÔTEL DE VILLE
3000, chemin d'Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0
Téléphone 450 472-7310
Cabinet de la mairesse .....poste 144
Direction générale .....poste 144
Service du greffe .....poste 211
Service des communications
et relations avec les citoyens .....poste 109
Service de l'urbanisme .....poste 120
Service des taxes .....poste 100

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
3003, chemin d'Oka, local 103
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0
Téléphone 450 472-7310
.....poste 101

CENTRE COMMUNAUTAIRE
99, rue de la Mairie
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0
Téléphone 450 472-7310
Service des loisirs et
de la vie communautaire .....poste 145
Service des arts et de la culture ...poste 145

GARAGE MUNICIPAL
Service des travaux publics et
de l'entretien du territoire
Service du génie et d'aménagement
du territoire
2960, boulevard des Promenades
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0
Téléphone 450 623-5798
.....poste 111

RÉGIE DE POLICE
DU LAC DES DEUX MONTAGNES
Lundi au vendredi
8 h 30 à 16 h 30.....450 473-4686
En dehors des heures de service ...450 974-5300

SERVICE DES INCENDIES.....450 473-2730

URGENCES.....911

Responsable du bulletin : Me Sonia Paulus, mairesse
Rédaction des textes et coordination : Janik Juneau, responsable des communications et des relations avec les citoyens.
Mise en page et infographie :
Communications Studiogrif
Impression : Imprimerie L'Empreinte inc.
Distribution : Société canadienne des postes
Tirage : 7 000 exemplaires
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

Vision sur le Lac est une publication de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Elle vise à informer la population sur les activités et les événements qui se tiennent dans leur ville. Elle est distribuée gratuitement, au moins six fois par année, dans tous les foyers marthelacquois.

PROCHAINE PARUTION : JUIN 2016

Information
Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
3000, chemin d'Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0